

Séance ordinaire du 22 mai 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-deux mai deux mille dix-huit à neuf heures quinze, à la salle du comité de l'hôtel de ville et en partie, à la salle Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le membre du comité exécutif Clément Genest.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement durable, Yves Després, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie, Anne Bernier, assistante-greffière, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-06-30

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 22 mai 2018.

CE-2018-06-31

Approbation du procès-verbal des séances des 14 et 15 mai 2018

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 14 et 15 mai 2018.

CE-2018-06-32

Lettres d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, la Fraternité des policiers de Lévis inc. et des membres du personnel de la Ville

[Document d'aide à la décision GCH-2018-010](#)

Il est résolu d'autoriser le maire et la greffière à signer les lettres d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, la Fraternité des policiers de Lévis inc. et des membres du personnel de la Ville.

CE-2018-06-33

Lettre d'entente à intervenir avec la Fraternité des policiers des Lévis inc.

[Document d'aide à la décision GCH-2018-033](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à avec la Fraternité des policiers de Lévis inc.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2018-06-34

Dépôt du rapport des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2018-011](#)

Le rapport de la Société de transport de Lévis concernant les amendements budgétaires et virement de fonds pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2018, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2018-06-35

Baux à intervenir avec 9220-1508 Québec inc. faisant affaires sous le nom Fumoir Barbacoa et le Café bonté divine Lévis inc. pour la location de parties du lot 2 434 017 du cadastre du Québec (correspondant à une partie de l'emprise de la rue Saint-Laurent, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lot

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-032](#)

Il est résolu :

- de conclure le bail à intervenir avec la compagnie 9220-1508 Québec inc. faisant affaires sous le nom Fumoir Barbacoa, pour l'utilisation d'une partie du lot 2 434 017 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 22,1 mètres carrés, à des fins de terrasse, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-032, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

- de conclure le bail à intervenir avec le Café bonté divine Lévis inc. pour l'utilisation d'une partie du lot 2 434 017 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 19,6 mètres carrés, à des fins de terrasse, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de décréter que les parties du lot 2 434 017 de ce cadastre du Québec, de superficies approximatives de 22,1 mètres carrés et de 19,6 mètres carrés, ne sont plus affectées à l'utilité publique, et ce, pour la durée des baux à intervenir entre les parties, soit du 1^{er} juin 2018 au 1^{er} octobre 2018.

CE-2018-06-36

Reconnaissance d'organismes

[Document d'aide à la décision DVC-2018-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de ne pas reconnaître les organismes suivants, et ce, en vertu des critères d'admissibilité de la politique de reconnaissance des organismes :

- La gamme;
- le Club toastmaters.

CE-2018-06-37

Don d'un fonds documentaire et d'objets patrimoniaux

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-013](#)

Il est résolu d'accepter le legs particulier de feu Monseigneur Loïc Bernard, tel qu'il est décrit à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-013.

CE-2018-06-38

Dépôt du rapport des séances de la commission consultative de la culture des 14 septembre 2017, 9 mars et 5 avril 2018 et plan d'action 2018-2020 de la politique culturelle

Document d'aide à la décision DVC-BIB-2018-005

Le rapport des séances de la commission consultative de la culture des 14 septembre 2017, 9 mars et 5 avril 2018, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le plan d'action 2018-2020 de la politique culturelle, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-BIB-2018-005.

CE-2018-06-39

Aide financière au Club de gymnastique Lévis inc.

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 7 200 \$ au Club de gymnastique Lévis inc., pour le maintien de ses

activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-06-40

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (ajout d'une dérogation pour la construction d'un ponceau dans la zone inondable du ruisseau Cantin, secteur Saint-Romuald) et document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*
[Document d'aide à la décision URBA-2018-086](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-086. Ce projet de règlement a pour objet d'ajouter une dérogation en zone inondable pour la construction d'un ponceau qui traversera le ruisseau Cantin, incluant une route aux approches du nouveau ponceau;
 - d'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme de la Ville, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.
-

Le président du comité exécutif reprend son siège.

CE-2018-06-41

Financement des dépenses relatives à la réalisation du plan d'action du Programme particulier du Vieux-Lévis, à la réalisation du plan d'action du Programme particulier du Vieux-Saint-Romuald et à la réalisation du plan d'action du Programme particulier du Village Saint-Nicolas
[Document d'aide à la décision URBA-2018-093](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation du plan d'action du Programme particulier du Vieux-Lévis au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2013-12-29.

Il est également résolu de financer la dépense relative à la réalisation du plan d'action du Programme particulier du Vieux-Saint-Romuald au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2013-12-29.

Il est enfin résolu de financer la dépense relative à la réalisation du plan d'action du Programme particulier du Village Saint-Nicolas au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2013-12-29.

CE-2018-06-42

Adoption du Règlement RV-2018-17-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifications devant être apportées afin d'assurer la cohérence entre le règlement de zonage et le nouveau règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-094](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2018-17-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-02-49.

CE-2018-06-43

Bail à intervenir avec Parc nautique Lévy (1984) inc. pour la location d'une partie du lot 3 707 174 du cadastre du Québec à des fins d'entreposage de remorques à bateaux (rue Perrault, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision DEV-2018-062](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Parc Nautique Lévy (1984) inc. pour l'utilisation d'une partie du lot 3 707 174 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 972,4 mètres carrés, à des fins d'entreposage de bateaux et de remorques à bateaux, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2018-062, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-06-44

Financement de la dépense relative à l'élaboration de la stratégie de marketing territorial

Document d'aide à la décision DEV-2018-069

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à l'élaboration de la stratégie de marketing territorial au montant maximal de 175 000 \$, à même la réserve pour fins du développement du territoire en matière de développement économique, environnementale, patrimoine et historique.

CE-2018-06-45

Aide financière à Corporation Charny revit

[Document d'aide à la décision DEV-2018-071](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 5 000 \$ à Corporation Charny revit pour son projet d'embellissement de la place publique du parc Omer-Roberge dans le Vieux-Charny, conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-06-46

Demande d'aide financière au *Programme d'aide financière 2018 aux circuits agrotouristiques, aux marchés publics, aux marchés de Noël et aux activités d'autocueillette et de vente de produits agricoles à la ferme*

[Document d'aide à la décision DEV-2018-079](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de déposer une demande d'aide financière de 2 000 \$ au *Programme d'aide financière 2018 aux circuits agrotouristiques, aux marchés publics, aux marchés de Noël et aux activités*

d'autocueillette et de vente de produits agricoles à la ferme.

CE-2018-06-47

Approbation du plan de cadastre pour le prolongement de la rue Riopel (secteur Saint-Nicolas), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec 9375-3366 Québec inc. et acquisition du lot 5 970 978 du cadastre du Québec et d'une servitude d'égout pluvial sur une partie des lots 5 970 977 et 5 970 979 de ce cadastre

[Document d'aide à la décision BP-2018-003](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre concernant le prolongement de la rue Riopel sur le lot 5 970 978 du cadastre du Québec, tel qu'il est montré sur le plan préparé par Stéphane Roy, arpenteur-géomètre, sous le numéro 7 973 de ses minutes, le promoteur devant verser à la Ville une somme d'argent à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels relative à l'opération cadastrale faisant l'objet de ce plan;
- de conclure l'entente à intervenir avec 9375-3366 Québec inc. pour la réalisation de travaux municipaux sur la rue Riopel (secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2018-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec ce promoteur soit acceptée par la Ville :

- d'acquérir à titre gratuit le lot 5 970 978 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9375-3366 Québec inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter l'ouverture de rues sur ce lot, conditionnellement à son acquisition;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude d'égout pluvial sur les lots 5 970 977 et 5 970 979 de ce cadastre, en faveur du lot 5 970 978 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9375-3366 Québec inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-06-48

Attribution du contrat pour la fourniture de services d'entretien, de calibration et de vérification des systèmes de détection de gaz toxique

[Document d'aide à la décision APP-2018-072](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services d'entretien, de calibration et de vérification des systèmes de détection de gaz toxique (appel d'offres 2018-50-32), à Av-tech inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 93 994,50 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, dont les prix pour les articles 1 et 2 sont indexés de 2 % pour la troisième année du contrat, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2018-06-49**Financement de la dépense supplémentaire relative à la réalisation des travaux de réfection d'un collecteur d'égout hors rue et la réfection complète des rues Saint-Antoine et Saint-Onésime et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2018-073](#)

Il est résolu de financer la dépense supplémentaire relative à la réalisation des travaux de réfection d'un collecteur d'égout hors rue et la réfection complète des rues Saint-Antoine et Saint-Onésime, au montant maximal de 772 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-58.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour la réfection d'un collecteur d'égout hors rue et la réfection complète des rues Saint-Antoine et Saint-Onésime (appel d'offres 2018-50-35), à Les excavations Lafontaine inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 3 178 494,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2018-06-50**Renouvellement des contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période 2018-2019**

[Document d'aide à la décision APP-2018-075](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler les contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période du 1^{er} juin 2018 au 1^{er} juin 2019, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision APP-2018-075.

CE-2018-06-51**Attribution du contrat pour le remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout et réfection de chaussée sur l'avenue des Belles-Amours (secteur Charny), décret de travaux et financement afférent**

[Document d'aide à la décision APP-2018-076](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour le remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout et réfection de chaussée sur l'avenue des Belles-Amours (secteur Charny) (appel d'offres 2018-50-40), à Charles-Auguste Fortier inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 4 459 499,55 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Il est également résolu de financer cette dépense au montant maximal de 770 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-57.

CE-2018-06-52**Attribution du contrat pour les travaux d'installation de débitmètres, décret de travaux et financement afférent**

[Document d'aide à la décision APP-2018-077](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux d'installation de débitmètres (appel d'offres 2018-50-08), à Sotraco inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 242 512,10 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Il est également résolu de financer cette la dépense au montant maximal de 92 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2014-13-16.

CE-2018-06-53

Modification de la résolution CE-2018-00-52 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-00-52 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis » par l'ajout, à l'alinéa, après le nom « Janet Jones » du nom « , Amélie Landry ».

CE-2018-06-54

Modification de la résolution CE-2018-01-10 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Le dîner des francs amis inc. aide financière à cet organisme »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-01-10 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Le dîner des francs amis inc. aide financière à cet organisme » par la suppression, à l'alinéa, du nom « Ann Jeffrey » et par l'ajout, à l'alinéa, après le nom « Janet Jones » du nom « Karine Lavertu, ».

CE-2018-06-55

Modification de la résolution CE-2018-01-13 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de de l'Association Québécoise des transports »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-01-13 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de de l'Association Québécoise des transports » par le remplacement, à l'alinéa, du nom « Serge Côté » par le nom « Isabelle Demers ».

CE-2018-06-56

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 20.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
